

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR
DU 25 SEPTEMBRE 2012**

Présents

Franck BARBIER
Chloé BEGLOT
Ghislaine DENISSELLE
Sophie DICTUS
Sylvie DIVERCHY
Jérôme GRAINDORGE
Arnaud HUFTIER
Bernard KAMINSKI
Sébastien LAMAC
Christopher LE DIGABEL
Sébastien MALAPEL
Cyril GARNIER représentant Mohamed OURAK
Emilie SIMONEAU
Laurine SOUMIER
Bachir ZOUDJI

Excusés :

Charlie BARLA (Pouvoir à Franck BARBIER)
Laurent COULON (Pouvoir à Bernard KAMINSKI)
Philippe JOSPIN

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 29/06/2012

B ZOUDJI souhaite qu'une précision concernant l'année universitaire soit apportée dans le paragraphe 2 du compte rendu, à savoir : « les nouvelles maquettes pour 2012-2013 ont été finalisées... »
F BARBIER répond que cela sera fait.

Le compte rendu du conseil d'UFR du 29/06/2012 est adopté à l'unanimité.

2° Informations générales

F BARBIER fait part au conseil du départ de Dominique Valois à la FDEG et de l'arrivée de Mme Marie-Anne Czirkos (chargée des L3 et du Master Management) et Sandrine Colella (chargée de la L2 et du développement de l'alternance) pour son remplacement et celui de Mme FROISSART au secrétariat pédagogique.

En ce qui concerne le personnel enseignant, nous accueillons Mmes Mylène Douet-Guerin et Aurore Bourrelly en tant qu'ATER.

L'actualité de la composante est toujours constituée de la préparation des dossiers d'habilitation pour la période 2014-2019.

Enfin le nombre d'étudiants inscrits est de 423 mais les inscriptions ne sont pas terminées. On peut envisager un effectif de 547 en fonction des inscriptions pédagogiques. En ce qui concerne le master IEAP, on note une forte évaporation du nombre d'étudiants entre le M1 et le M2 en raison de l'intégration d'étudiants dans le cursus ergonomie de l'Université de Lille.

3° DBM

G DENISSELLE présente les DBM qui seront mises au vote du CA du 25/10/2012. Il s'agit pour une part d'une DBM de rattachement en raison de recettes supplémentaires de taxe d'apprentissage et de diplôme universitaire. D'autre part d'une DBM de transfert de la masse de personnel vers celles d'investissement et de fonctionnement en raison d'économies de dépenses réalisées dans cette masse.

Les DBM sont adoptées à l'unanimité.

4° Conventions

F BARBIER indique qu'une convention va être signée pour l'utilisation de la salle d'escalade des Tertiales pour le Master enseignement.

La signature de cette convention est adoptée à l'unanimité

5° Règlement du contrôle des connaissances

Compte tenu des règles régissant le contrôle des connaissances au sein du Master Enseignement de l'Université de Lille, il est proposé de modifier l'article 24 du Titre IV du règlement du contrôle des connaissances de la façon suivante :

Art. 24 : Obtention du Master

L'obtention du Master est subordonnée à l'acquisition de 120 crédits ECTS supplémentaires aux 180 crédits de la licence. Une Unité d'Enseignement est validée si la note obtenue est supérieure ou égale à 10. Un semestre est obtenu si l'étudiant a validé l'ensemble de ses Unités d'Enseignement. Néanmoins une compensation est possible à l'année si toutes les U. E. d'un semestre ont été obtenues et que la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10

La modification de l'article 24 du titre IV du règlement du contrôle des connaissances est adoptée à l'unanimité

6° Commissions

F BARBIER présente la composition des commissions suivantes de la FSMS :

- Commission des étudiants salariés et sportifs de haut niveau
- Commission d'orientation
- Commission de validation des acquis professionnels

7° Questions diverses :

C LE DIGABEL pose la question de l'organisation pratique du stage d'une durée d'un mois pour les L3 APAS. Sera-t-il organisé pendant les vacances, durant les cours ?

E SIMONEAU répond que les solutions sont en train d'être étudiées.

F BARBIER propose que ce point soit abordé avec S LETENEUR et que derrière ces aspects pratiques, il ne faut pas perdre de vue la possibilité très appréciable pour les étudiants d'augmenter leur expérience sur le terrain.

E SIMONEAU aborde le problème de l'application du nouveau règlement intérieur dont les étudiants n'ont pas tous connaissance.

F BARBIER indique que ce règlement va être affiché et diffusé par l'ENT aux étudiants.

J GRAINDORGE souhaite poursuivre la réflexion sur le module libre et son articulation avec un DU ou une licence professionnelle.

F BARBIER répond qu'une licence professionnelle serait plus appropriée.

J GRAINDORGE indique que l'Eurobasket se déroulera à Orchies. Il demande si l'UVHC et la FSMS sont prêtes à s'investir dans cet évènement.

F BARBIER répond par l'affirmative, mais en ayant été informé des tenants et des aboutissants.

F BARBIER à ce sujet demande aux personnalités extérieures quelles sont les actualités de leurs entités.

S DICTUS annonce que le quartier DUTEMPLE bénéficie actuellement d'un projet de rénovation urbaine avec la création de nouvelles structures sportives.

A HUFTIER demande s'il est possible que la FSMS subventionne une sortie au Phénix pour les étudiants de la filière management afin d'assister à une représentation ayant pour thème le commerce et le marketing.

F BARBIER est d'accord pour le financement de cette sortie.

B KAMINSKI indique qu'une subvention de 5000€ est versée par Valenciennes Métropole à l'UVHC. Il propose qu'une augmentation soit demandée avec un reversement à la FSMS.

F BARBIER demande à C GARNIER d'en référer à M OURAK.

S MALAPEL indique qu'un des évènements de licence 3 sera organisé sur la Place d'Armes à Valenciennes, avec l'installation d'un terrain en sable. Il demande si des banderoles seront disponibles pour cet évènement afin d'augmenter la visibilité de la FSMS.

F BARBIER répond que c'est prévu dans les achats pour 2013.

La séance est levée à 18h15.